

Projet de consultation
Version officielle
9 mai au 6 juin 2018



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Le Plan d'engagement vers la réussite, c'est l'affaire de tous!

Table des matières

1.	Introduction	1
1.1.	But du Plan d'engagement vers la réussite	1
1.2.	Une démarche collaboratrice	2
2.	Contexte dans lequel évolue la commission scolaire	4
2.1.	Caractéristiques de notre commission scolaire	4
2.2.	Le portrait de la réussite des élèves	5
2.3.	Les enjeux de la réussite éducative et scolaire des élèves de la CSDGS	6
3.	Le Plan d'engagement vers la réussite de la CSDGS	8
3.1.	Notre mission	8
3.2.	Notre vision	9
3.3.	Valeurs	9
4.	Orientations et objectifs	10
5.	Synthèse des orientations et des objectifs du PEVR	14

1. Introduction

1.1. But du Plan d'engagement vers la réussite

Les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* prévoient que chaque commission scolaire développe un premier *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2018, soit pour le début de l'année scolaire 2018-2019.

Ce plan doit être cohérent avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le PEVR est un outil de gestion et de leadership qui permettra à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) d'établir ses priorités pour les prochaines années. Il concerne l'ensemble des établissements puisqu'il doit tenir compte des besoins de ses écoles et de ses centres, des principaux enjeux auxquels la CSDGS est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert.

La mise en œuvre du PEVR se traduira par le renouvellement des projets éducatifs de ses établissements qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2019.

La LIP précise que le plan d'engagement vers la réussite doit tenir compte des obligations suivantes :

- Être cohérent avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du MEES (LIP, article 209.1)
- Répondre, le cas échéant, aux attentes signifiées par le ministre en ce qui a trait à la détermination d'orientations, d'objectifs ou de cibles (LIP, article 459.2)¹⁰
- Harmoniser la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite avec celle du plan stratégique du MEES (LIP, article 209.1) ¹¹
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le MEES (LIP, article 459.3)
- Présenter les éléments suivants (LIP, article 209.1) :
 - La description du contexte dans lequel la commission scolaire évolue
 - Les orientations et les objectifs retenus ainsi que les cibles visées au terme de la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite
 - Les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs retenus et les cibles visées
 - Une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité
 - Tout autre élément déterminé par le ministre

1.2. Une démarche collaborative

Dans un esprit de collaboration visant la participation du plus grand nombre, la démarche d'élaboration du PEVR a été réalisée en 4 étapes :

1^{re} étape : **Élaboration du portrait de la réussite éducative et des caractéristiques des élèves**

Pour compléter le portrait de la réussite scolaire des élèves, la CSDGS a fait parvenir aux parents, aux employés ainsi qu'aux élèves du primaire, du secondaire, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle un sondage afin de poser un regard sur les besoins de notre clientèle.

Nous avons reçu 16 213 réponses :

- 8 903 élèves, soit près de 55% de participation
- 5 476 parents soit près de 34% de participation
- 1 834 employés soit près de 47 % de participation

2^e étape : **Ateliers de réflexion**

Par la suite, le comité de pilotage du PEVR a organisé des ateliers de réflexion afin de permettre de :

- Dégager les constats et les enjeux de la réussite éducative de nos élèves
- Réfléchir à la vision et aux valeurs que nous voulons promouvoir
- Discuter des orientations et des objectifs à retenir dans le cadre du PEVR

5 groupes ont été rencontrés :

- Le conseil des commissaires
- Le personnel des établissements et des services administratifs. Plus de 210 personnes ont participé à cette rencontre.
- Le comité de parents
- Le CCSEHDAA
- Le comité consultatif de gestion

3^e étape : **Élaboration du projet de consultation du PEVR par le comité de pilotage**

À la suite des ateliers de réflexion, le comité de pilotage a élaboré un projet de consultation qui a été adopté par le conseil des commissaires.

4e étape : Démarche de consultation

La période de consultation se déroule du 8 mai 2018 au 8 juin 2018 selon l'échéancier suivant :

Adoption du projet de consultation du PEVR par le conseil des commissaires	8 mai 2018
Groupes consultés	Dates des rencontres
<ul style="list-style-type: none">• Personnel des établissements et des unités administratives	Du 9 mai au 6 juin 2018
<ul style="list-style-type: none">• Conseils d'établissements	Du 9 mai au 6 juin 2018
<ul style="list-style-type: none">• Syndicats	15 mai 2018
<ul style="list-style-type: none">• Partenaires	23 mai 2018
<ul style="list-style-type: none">• Comité de parents	16 mai 2018
<ul style="list-style-type: none">• CCSEHDAA	23 mai 2018
<ul style="list-style-type: none">• CCG	23 mai 2018
Retour de la consultation au conseil des commissaires	Séance plénière spéciale le 12 juin 2018

Le projet de consultation est également disponible sur notre site Web à l'adresse www.csdgs.qc.ca/pevr, permettant ainsi la consultation du plus grand nombre de personnes.

Les commentaires sont recueillis via le lien suivant : <https://lc.cx/WFKJ>

2. Contexte dans lequel évolue la commission scolaire

2.1. Caractéristiques de notre commission scolaire

Population et territoire

La CSDGS dessert la clientèle scolaire francophone de la MRC de Roussillon : Candiac, Châteauguay, Delson, Kahnawake, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Sainte-Catherine.

Elle dessert également la MRC des Jardins-de-Napierville : Saint-Édouard, Saint-Rémi, Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingfort, Sainte-Clotilde, Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Michel.

En tant que plus important employeur sur son territoire, la CSDGS participe activement au développement économique de la région.

Élèves

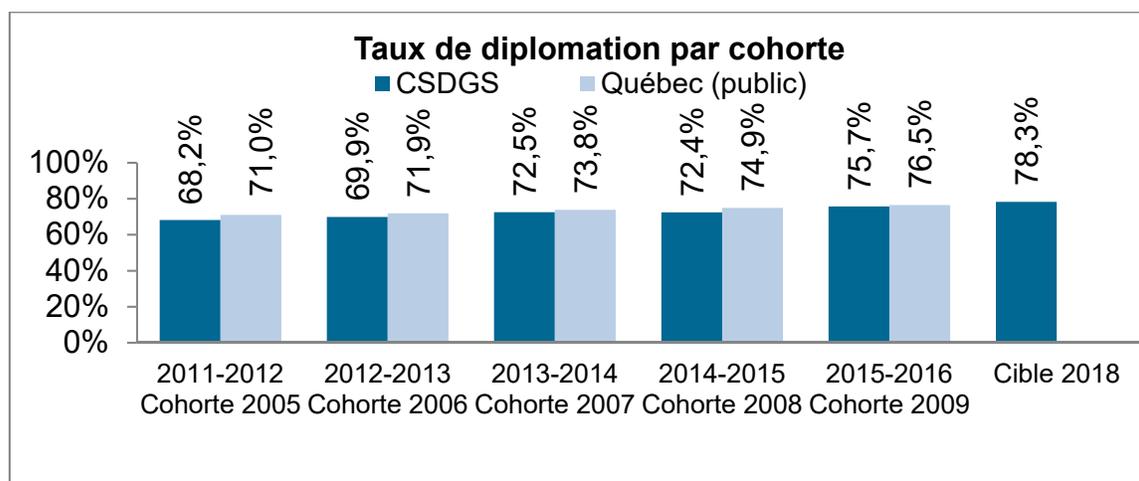
Au 30 juin 2017, la CSDGS comptait :

- Plus de 27 000 élèves, dans 54 établissements scolaires.
- 23 685 élèves au secteur jeune, soit :
 - 186 élèves aux programmes Passe-Partout (4 ans) et préscolaire 4 ans (handicapés)
 - 15 521 élèves dans 38 écoles primaires
 - 7 978 élèves dans 12 écoles secondaires
- Plus de 4 000 élèves au secteur adulte, soit :
 - 1 259 élèves dans deux centres de formation générale des adultes (FGA)
 - 2 126 élèves dans deux centres de formation professionnelle (FP)
 - 864 élèves en formation à distance (FGA et FP)
- Plus de 3 400 personnes formées par le Service aux entreprises, pour un total de 6 417 heures de formation diffusées.
- Plus de 7 100 enfants dans les 38 services de garde.
- 13 800 élèves voyagés par 251 véhicules (autobus, minibus, berlines) sur 1 033 trajets, pour un total de 24 800 km par jour.
- 8 services administratifs en soutien aux 54 établissements scolaires.

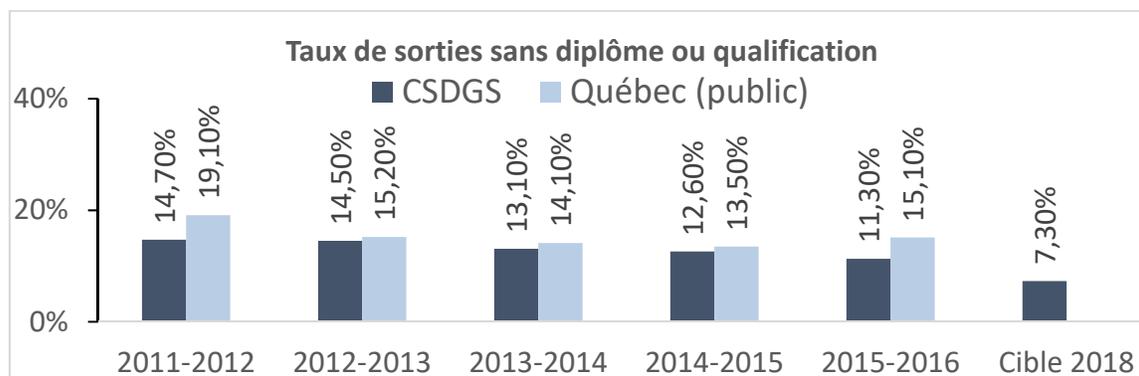
2.2. Le portrait de la réussite des élèves

Depuis les dernières années, nous constatons une amélioration continue quant à la réussite éducative de nos élèves.

Le taux de diplomation et de qualification est en augmentation



Le taux de sorties sans diplôme ni qualification est en diminution



2.3. Les enjeux de la réussite éducative et scolaire des élèves de la CSDGS

En analysant le portrait de la réussite de nos élèves, nous avons constaté certaines zones de vulnérabilité chez certains groupes. C'est ainsi que nous avons dégagé certains enjeux qui doivent être considérés dans notre PEVR.

a) L'importance d'agir tôt

En 2012, selon les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), près d'un enfant sur quatre à la CSDGS (23 %) commençait sa scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins un des domaines de développement suivants :

- Santé physique et bien-être
- Compétences sociales
- Maturité affective
- Développement cognitif et langagier
- Habiletés de communication et connaissances générales

De plus, cette étude nous indique que les vulnérabilités des garçons sont supérieures de 10 % à celles des filles.

b) La diplomation et qualification chez les garçons

	2008-2009 (7 ans)		2009-2010 (7 ans)	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Global	66,3 %	79,1 %	69,9 %	81,3 %
Milieux favorisés (IMSE 1 à 3)	70,4 %	81 %	69,9 %	82,7 %
Milieux intermédiaires (IMSE 4 à 7)	63 %	77,9 %	67,8 %	77 %
Milieux défavorisés (IMSE 8 à 10)	65 %	75,5 %	71,7 %	80,6 %
Immigration de 2 ^e génération	60,9 %	84 %	69,7 %	82,1 %
EHDAA	37,9 %	50,4 %	44,8 %	46,3 %

c) La diplomation et qualification des élèves qui ont commencé leur parcours secondaire dans une école en milieu défavorisé et intermédiaire

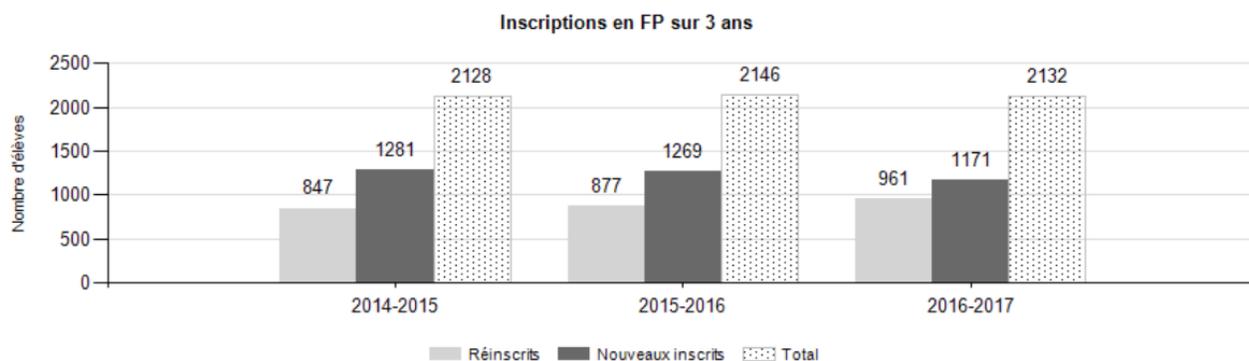
Le taux de diplomation des milieux intermédiaires est celui qui est le plus bas.

	2008-2009 (7 ans)	2009-2010 (7 ans)
	Total	72,4 %
Milieux favorisés (IMSE 1 à 3)	75,5 %	76,3 %
Milieux intermédiaires (IMSE 4 à 7)	70,2 %	72,2 %
Milieux défavorisés (IMSE 8 à 10)	69,7 %	76,9 %

d) L'inclusion des élèves issus de l'immigration

Le nombre d'élèves issus de l'immigration augmente au sein de la CSDGS. Il faut donc porter une attention particulière à cette situation, car elle amène des défis importants pour l'intégration linguistique, scolaire et sociale des personnes. Nos écoles accueillent des élèves de toutes origines et aux expériences variées. Les services éducatifs qui leur sont offerts doivent tenir compte de cette diversité afin de développer un véritable vivre-ensemble.

e) Le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle



Le marché de l'emploi actuel présente un taux de chômage peu élevé et ne favorise pas l'entrée en formation. La valorisation et la promotion de nos programmes auprès de notre personnel, des parents et des élèves.

f) La réussite des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA ¹ de la cohorte de 2009 est de 45,3 %.

¹ L'élève est considéré HDAA s'il a un plan d'intervention à son entrée au secondaire.

3. Le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Le Plan d'engagement vers la réussite est soutenu par quatre assises fondamentales, soit la mission, la vision et les valeurs, les orientations et les objectifs en cohérence avec la Politique de la réussite éducative du MEES.

3.1. Notre mission

La mission est définie par la *Loi sur l'instruction publique (Art.207.1)* :

La commission scolaire a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Elle exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose.

Tout le personnel de la CSDGS collabore afin de remplir notre mission au sein de la communauté soit :

- Offrir aux jeunes et aux adultes l'accès à des services éducatifs de qualité.
- Soutenir et accompagner les établissements dans la réussite scolaire et éducative des élèves pour atteindre un plus haut niveau de scolarisation et de qualification.
- Participer au développement communautaire et régional (culture, sciences, sports, société et économie), le tout en concertation avec les partenaires de la communauté.

3.2. Notre vision

À la CSDGS, nous plaçons l'élève au cœur de nos préoccupations et de nos actions afin qu'il développe son plein potentiel. Nous aspirons à ce qu'il devienne un citoyen responsable et compétent, capable de s'adapter au monde dans lequel il évoluera, soit celui du 21^e siècle.

Grâce à la concertation et la collaboration, le personnel de la CSDGS, les parents et les membres de la communauté mettent tout en œuvre pour que chaque élève ait accès à un enseignement de qualité et que ce dernier puisse, après ses années d'études à la CSDGS:

- **Avoir le goût d'apprendre**
 - Il apprendra d'abord à se connaître afin de poursuivre son parcours scolaire selon ses goûts, ses intérêts et ses capacités.
 - Il réalisera l'importance de persévérer en s'engageant dans ses études.
 - Il recherchera à acquérir des connaissances afin de développer ses compétences.

- **Être un citoyen responsable, actif, engagé et compétent dans sa communauté et son environnement**
 - Selon ses capacités, il deviendra un citoyen conscient de son rôle.
 - Il participera au marché du travail car il aura développé, selon son potentiel, des compétences en employabilité.
 - Il aura développé ses habiletés sociales afin d'établir des relations harmonieuses empreintes de civisme et d'ouverture.
 - Il développera son esprit critique lui permettant de faire des choix éclairés.

- **Être autonome**
 - Il sera débrouillard.
 - Il sera capable de s'adapter à différentes situations.
 - Il fera preuve d'ouverture face à la différence.

Puisque chaque élève, jeune et adulte, est unique, nous reconnaissons que la réussite éducative de chacun puisse se traduire différemment.

3.3. Valeurs

Pour que chaque élève puisse atteindre son plein potentiel, l'ensemble du personnel de la commission scolaire, s'engage à :

- Être des modèles bienveillants afin de prendre soin de nos élèves, de nos familles et de nos collègues.
- Travailler en collaboration afin d'offrir une pédagogie efficace rigoureuse et des contextes d'apprentissage, stimulants et variés.
- Reconnaître chaque élève en valorisant ses bons coups afin de contribuer à son engagement scolaire.

4. Orientations, axes d'intervention et objectifs

Pour soutenir la réussite éducative de tous nos élèves et pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel, la démarche que nous avons effectuée nous a permis de dégager 3 orientations. Pour chaque orientation, nous avons identifié des axes d'intervention et des objectifs d'amélioration.

Orientation 1

1. Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire

Dépister et intervenir tôt

La préparation de l'enfant à l'école est certainement l'une des étapes déterminantes de son parcours éducatif. Il est donc crucial d'agir de façon concertée, particulièrement au regard des différentes étapes qu'il aura à vivre lors de son entrée au préscolaire.

La précocité et la rapidité des interventions permettent d'offrir une réponse adaptée aux besoins de l'élève qui sera bénéfique à son développement global, dont sa capacité d'apprendre et de réussir. Il importe d'accorder une attention particulière aux enfants de 0 à 8 ans chez qui le cumul de facteurs de risque sur le plan personnel, familial, scolaire ou social peut gravement compromettre le développement, les apprentissages et l'atteinte de leur plein potentiel. Il est important de souligner que la prévention, tout comme l'intervention précoce et rapide, s'adressent également aux enfants qui n'éprouvent pas de difficultés particulières ou qui ne vivent pas de situations problématiques.

Objectif

Annuellement, toutes les écoles mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire.

Soutenir la maîtrise de la langue française

Le rendement en lecture et en écriture est un déterminant de la persévérance scolaire. Ils sont nécessaires à l'apprentissage de toutes les matières, y compris la mathématique. Le fait d'éprouver des difficultés en lecture et en écriture n'est pas sans conséquence sur le rendement du jeune dans toutes les matières, ainsi que dans la poursuite de ses études.

De plus, en cohérence avec la *Politique nationale sur la réussite*, le développement des compétences en littératie de la population adulte de notre territoire doit être amélioré. En effet, les adultes qu'ils soient élèves ou parents et qui présentent un faible niveau en littératie, peuvent être défavorisés et être plus vulnérables à présenter certaines difficultés à poursuivre leurs études ou à soutenir le parcours scolaire de leurs enfants. La collaboration avec des partenaires locaux devient essentielle.

Objectif

Annuellement, maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire en améliorant notamment la réussite des garçons en portant le taux de réussite à 89 % d'ici 2022.

Objectif

Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.

Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement

De plus, il est important, pour prévenir le décrochage scolaire, d'intervenir rapidement lorsque des difficultés peuvent survenir, et ce, tout au long du parcours scolaire de l'élève. Nous visons l'amélioration de la réussite des élèves à risque afin de diminuer le nombre d'élèves qui entrent au secondaire avec des retards académiques.

Les périodes de transition sont des moments névralgiques dans le cheminement scolaire des élèves. Particulièrement pour les élèves qui font leur entrée au secondaire avec une ou des années de retard. Cette situation a des effets négatifs sur le cheminement scolaire de ces élèves et, ultimement, sur leur réussite éducative. Le retard scolaire au primaire accroît de façon importante le risque de décrochage au secondaire.

Objectif

D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves ayant 65 % et moins au bilan en lecture, en écriture et en mathématiques en dessous de 10 % pour les élèves du primaire.

Diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves de 2e secondaire qui ont 65 % et moins en lecture, écriture et en mathématiques.

Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant leur réussite

« Le taux de diplomation et de qualification selon le type de sanction et les cohortes d'élèves donne une perspective globale de la réussite scolaire.



Toutefois, il masque des différences importantes chez différents groupes d'élèves plus vulnérables et pour lesquels les chances de réussite sont moindres en raison de différents facteurs. Les principes d'équité et d'égalité des chances exigent de prendre en considération les écarts de réussite observés entre différents groupes

d'élèves et de prendre les moyens pour les réduire le plus possible. »²

À la CSDGS, les groupes d'élèves où on observe un écart de réussite plus significatif sont : les garçons, les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les élèves de milieu intermédiaires, les élèves immigrants de deuxième génération.

Objectif

D'ici 2022 augmenter à :

- 74 % le taux de diplomation et de qualification des **garçons** avant l'âge de 20 ans.
- 51 % le taux de diplomation et de qualification des élèves qui ont un plan d'intervention (EHDA) avant l'âge de 20 ans.
- 82 % le taux de diplomation et de qualification des élèves **immigrants de deuxième génération** avant l'âge de 20 ans.
- 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux **défavorisés** (8 - 9 - 10) avant l'âge de 20 ans.
- 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves des milieux **intermédiaires** (4-5-6-7) avant l'âge de 20 ans.

² QUEBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Pour une politique de la réussite éducative*, 2017.

Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation, la qualification

À partir du secondaire, les élèves peuvent accéder à plusieurs types de parcours selon leur capacité, leurs aptitudes et leurs intérêts. La diversification des parcours est essentielle afin de soutenir l'engagement scolaire des élèves. En effet, l'engagement scolaire d'un élève varie tout au long de son parcours scolaire. Il faut donc être à l'affût des indices de désengagement scolaire afin de prévenir et intervenir rapidement auprès des élèves.

Orientation 2

2. Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun

Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche

L'expertise de chacun des employés est reconnue par la CSDGS. Nous considérons que le développement professionnel de chacun est essentiel. Nous devons donc mettre en œuvre des modalités de perfectionnement professionnel efficaces qui privilégient les approches collaboratives.

Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu

Pour agir efficacement sur la réussite éducative, il faut mettre en place des actions concertées entre tous les partenaires. Ce partenariat permet d'établir les actions qui permettront de déployer les services dans un esprit de complémentarité et de fournir un soutien aux communautés, aux familles et aux jeunes de façon continue, et ce, pendant toute la durée du parcours scolaire.

Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant

Les parents exercent une grande influence sur le développement global de leurs enfants. Ainsi, la collaboration et le développement de relations harmonieuses soutiennent grandement l'élève tout au long de son parcours scolaire.

Objectif

D'ici 2022 :

- Augmenter à 77 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans
- Augmenter à 80% le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.
- Diminuer de 3 % la proportion d'élèves qui quittent l'école ou le centre sans certification ni diplomation.

Objectif

Annuellement, tous les établissements et les services élaborent leur plan de formation en intégrant les pratiques collaboratives.

Objectif

Mise en place de projets structurants ou participation de la CSDGS à des projets structurants favorisant les échanges et les ententes de collaboration, notamment avec les partenaires de la petite enfance.

Objectif

Améliorer la concertation école-famille.

Orientation 3

3. Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves

Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire

Plusieurs auteurs identifient que le climat d'une école se compose de cinq éléments : les relations entre les personnes, l'enseignement et l'apprentissage, la sécurité, l'environnement physique et le sentiment d'appartenance. Si un bon climat peut amener un plus grand nombre d'élèves à s'investir davantage dans leurs travaux scolaires ou dans la vie de l'école, l'inverse est aussi vrai.

L'impact de la relation maître-élève sur la réussite et la persévérance scolaires des jeunes est un fait reconnu, particulièrement pour les jeunes à risque. Il a été démontré qu'établir très tôt des relations significatives avec des adultes non familiaux permet aux enfants les plus vulnérables d'acquérir les compétences sociales et comportementales nécessaires à leur développement et à leur maintien scolaire. Enfin, il importe de rappeler que la qualité du climat scolaire est une responsabilité collective. Même si une part plus importante de cette responsabilité peut incomber à la direction et au personnel de l'école, on ne peut minimiser l'engagement des élèves, des parents, et celui de la communauté dans ce domaine³.

Objectif

D'ici 2022, améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.

Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme, et d'ici 2022, offrir des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales.

Soutenir le développement des saines habitudes de vie

Les habitudes de vie, dont l'alimentation et les activités physiques, sont fondamentales pour le développement du jeune, son bien-être, son estime de soi, son épanouissement personnel et social, ainsi que pour sa santé. Tous ces éléments sont intimement liés à sa réussite éducative⁴. L'école peut agir sur ces aspects, plus particulièrement en développant les habiletés motrices des plus jeunes, en donnant le goût aux élèves de bouger tous les jours et en leur inculquant le plaisir de manger sainement.

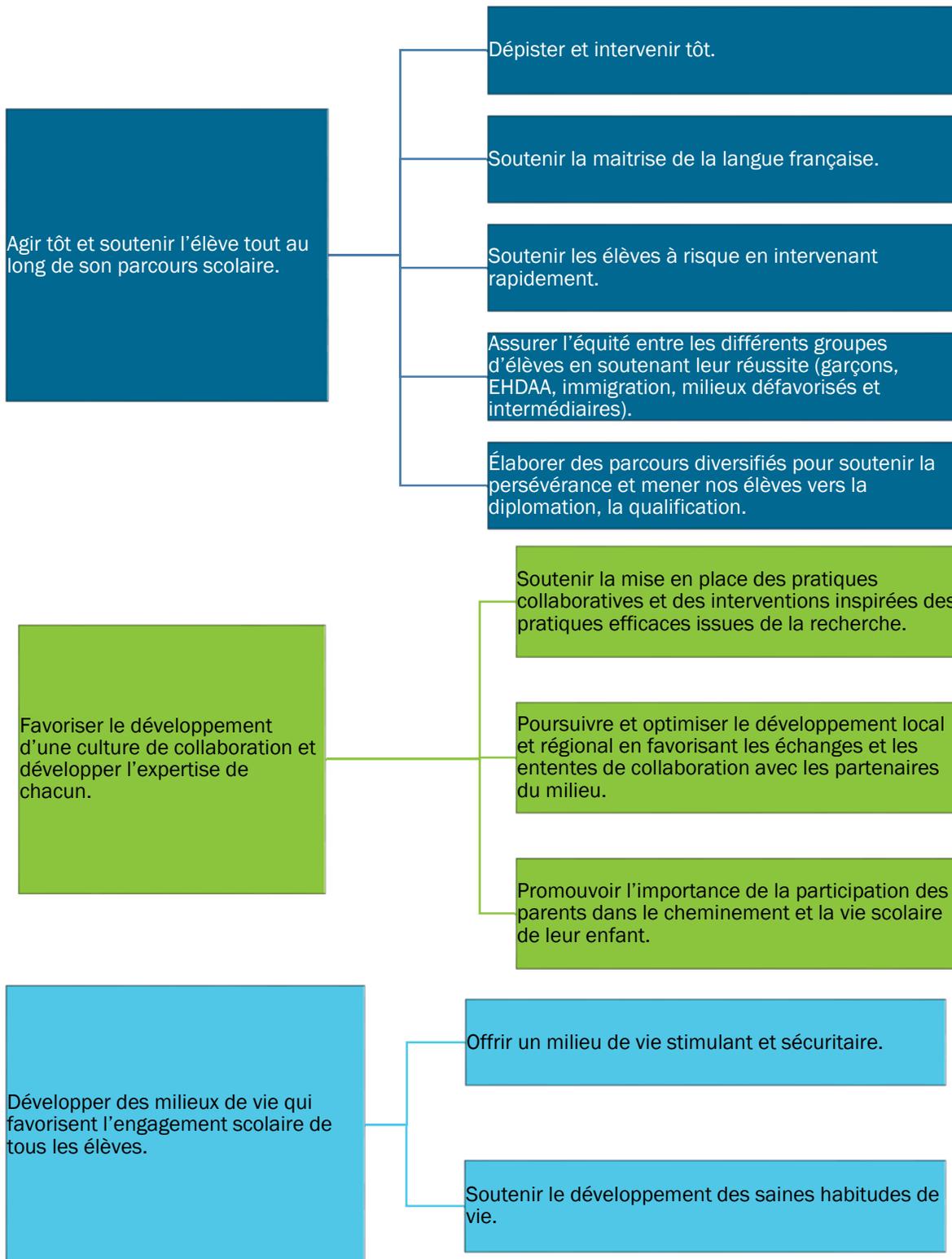
Objectif

Offrir la possibilité aux élèves de bouger pendant au moins 60 minutes par jour.

³ Réunir Réussir, *Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*, 2013,

⁴ Réunir Réussir, *op.cit.*, 2013.

5. Synthèse des orientations et des axes d'intervention du PEVR



S:\INTER\SERVICES\Comités-Commission\Plan d'engagement vers la réussite 18-22\PEVR CSDGS\PEVR_7 mai 2018.docx